

MAGAZINE MUNICIPAL

# Larmor Plage

N°34

Mars à mai 2019



## SOCIAL

*Résidences  
autonomie*

Page 6-7

## DOSSIER PRATIQUE 4 PAGES

*Révision générale du  
Plan Local d'Urbanisme*

Page 11-14

## PORTRAIT

*Service enfance,  
jeunesse et affaires  
scolaires*

Page 15

# Sommaire N°34



5



10



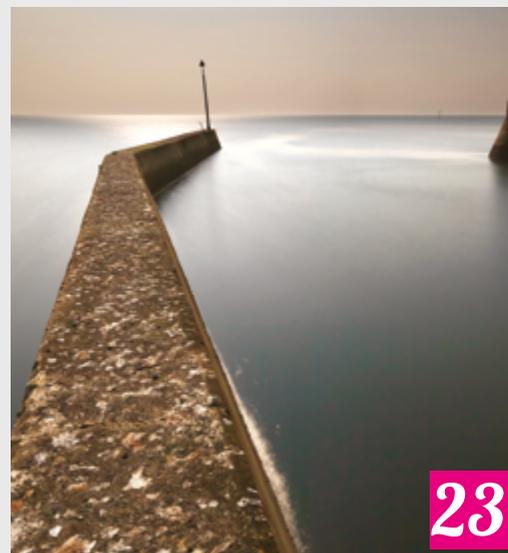
18



8



11



23

## 4-5 Travaux

- La ville poursuit ses efforts d'aménagement
- La fibre optique

## 6-7 Social

- Logements aidés
- Résidences autonomie

## 8-9 Éducation

- École du Ménez
- École Notre-Dame de Larmor

## 10 Environnement

- Cit'Ergie : la ville va optimiser sa politique de développement durables

## 11-14 Dossier

- Aménagement territorial : révision du Plan Local d'Urbanisme

## 15 Portrait

- Service enfance - jeunesse et affaires scolaires

## 16 Tribune politique

- Larmor Autrement
- Mieux vivre à Larmor-Plage
- Complément d'informations du groupe de la majorité

## 17 Commerçants

- La Villa Margaret
- Kernevel Nautic

## 18-19 Tourisme

- Contrat d'attractivité touristique
- Station classée de tourisme
- Un nouveau site web pour le printemps 2019

## 20 Actu en bref

- État-civil
- Aides financières pour les jeunes Larmorien

## 21-23 Événements

- Connaissance du Monde
- Concert Les Whoops
- Festival de films Pêcheurs du Monde
- Brocante / Vide-greniers
- Festival du jeu Larmor'Pion
- Les animations du Comité des Fêtes
- Exposition Printemps Photo Passion

## 24-25 Agenda

## 26-27 Médiathèque

- Coups de cœur
- Expositions & Animations

# Édito

du maire de Larmor-Plage  
Victor Tonnerre



Notre belle commune révisé actuellement son Plan Local d'Urbanisme. Vous avez été nombreux à participer à la réunion publique consacrée à ce processus, fin janvier, et je vous en remercie. Une concertation réussie est le gage d'une bonne appropriation du nouveau PLU par les Larmorien.

Désormais labellisée « Station classée de tourisme », notre commune a également initié avec le département du Morbihan la signature d'un contrat d'attractivité touristique, afin de bénéficier de subventions pour améliorer notre potentiel touristique. Pour bâtir le plan d'action associé, il était primordial de consulter les Larmorien sur leur perception de notre commune. Et que nous disent-ils ? Qu'ils trouvent la ville agréable, accueillante et calme et qu'ils y apprécient leur qualité de vie. Merci à vous. Cela nous encourage à poursuivre notre action. Et puisque l'attractivité de notre commune se joue également sur internet, un nouveau site web municipal sera prochainement en ligne.

Ce numéro du magazine municipal revient également sur nos efforts en matière d'efficacité énergétique et de production d'énergie renouvelable, ainsi que ceux de Lorient Habitat sur les logements aidés de la résidence du château d'eau. Enfin, vous trouverez dans ces pages un point sur les travaux en cours avenue Jules Le Guen, les perspectives d'aménagement du Parc de l'Océan, le transfert de la gestion de nos résidences seniors à la Mutualité 29-56 ou encore le déploiement très attendu de la fibre optique à Larmor-Plage.

Victor Tonnerre



## Hommage à Alain Guillerot

Adjoint au Maire  
chargé du sport,  
de la jeunesse et  
des associations sportives

Après une vie professionnelle pleine et réussie et trois mandats successifs pendant lesquels il a fait l'unanimité, Alain Guillerot s'est éteint à l'âge de 88 ans.

Élu depuis 2001 dans l'équipe de Victor Tonnerre, il a véritablement incarné la fonction d'adjoint au Maire chargé du sport, de la jeunesse et des associations sportives depuis près de 15 ans.

**L'adjoint idéal, chaleureux et bienveillant.**

« Disponible, chaleureux et bienveillant, Alain Guillerot était l'adjoint idéal » souligne Victor Tonnerre. « C'était une personnalité appréciée de tous, qui savait aplanir les difficultés grâce à ses grandes qualités humaines. »

**Un élu disponible, présent sur le terrain et à l'écoute des associations.**

Au fil de ses mandats, Alain Guillerot a tissé des liens forts avec les associations sportives larmorien. Il était toujours présent aux AG, aux épreuves sportives et à l'écoute des besoins des associations. L'acquisition de mini-bus pour les déplacements était son idée, et il a lui-même démarché des entreprises pour sponsoriser cette acquisition.

La ville de Larmor-Plage lui doit une part de son dynamisme associatif : la création des centres d'appel pour le Téléthon, les grands événements sportifs de la commune tels que le triathlon, le programme d'animations jeunesse... Il était même là avec les croissants, lors de l'arrivée à l'aube du bus qui ramenait les enfants larmorien de vacances d'hiver.

Parmi les réalisations des derniers mandats, Alain Guillerot était particulièrement fier du stade An Arvor dont il a suivi de près la construction et supervisé l'équipement technique.

Une fonction d'élu qui lui tenait à cœur, un homme toujours disponible pour sa famille, pour ses amis et pour la commune, à qui il va manquer.



Mairie de Larmor-Plage  
4 avenue des 4 Frères Le Roy Quéret  
56260 Larmor-plage

02 97 84 26 26  
mairie@larmor-plage.com  
larmor-plage.com

Flashez ce code avec votre  
smartphone et restez connecté  
avec la Ville de Larmor-Plage



Journal périodique édité par la Ville de Larmor-Plage

**Directeur de la publication :** Victor Tonnerre Maire de Larmor-Plage

**Directrice adjointe de la publication :** Brigitte Mélin, conseillère départementale, 1ère adjointe au Maire, en charge de la culture, de la communication, des associations et du tourisme.

Rédaction : Service communication, Avis de Sens.

Mise en page : Service communication - Ville de Larmor-Plage

**Crédits photos :** Ville de Larmor-Plage, école du Ménez, école Notre-Dame de Larmor, Yann Josse Michel Jean, Hervé Cohonner, Nadège Galahaut, Pixabay, UP Production, Connaissance du monde : Caroline Riegel, Pêcheurs du monde, Les Whoops, Pixabay.

Impression : 5 500 ex, Concept Imprimerie. Publication périodique.

# La ville poursuit ses efforts d'aménagement

## Mobilité, énergie renouvelable, embellissement, bâtiments publics



Jean-Lucien Zalo  
Adjoint à l'urbanisme,  
travaux voirie et  
bâtiments publics

Au cours du premier semestre 2019, l'avenue Jules Le Guen va voir ses réseaux effacés tandis que l'école maternelle va se doter de panneaux photovoltaïques. La municipalité est, par ailleurs, candidate à 2 appels à projet, celui lancé par l'ADEME sur le sujet « vélo et territoires » et le « plan vélo » national. Elle songe aussi à la rénovation du site de ses services techniques.

### Poursuite des travaux avenue Jules Le Guen

Les travaux réalisés par Lorient Agglomération sur les réseaux d'eau ont été achevés fin 2018, conformément au programme et suite à une concertation et une communication exemplaires avec les riverains et commerçants. La deuxième phase de ce chantier a été lancée sous maîtrise d'ouvrage de Morbihan Énergies. Il s'agit désormais d'effacer les réseaux aériens et d'installer de nouveaux candélabres équipés de LED d'ici juin 2019. À l'issue de cette séquence, la réfection totale de la voirie et des trottoirs sera réalisée par la commune sur la partie de l'avenue concernée.

### Des panneaux solaires sur l'école maternelle

Sous la maîtrise d'ouvrage de Morbihan Énergies, 120 panneaux solaires photovoltaïques, soit près de 200 m<sup>2</sup>, vont être installés sur le toit de l'école maternelle du Ménez durant les vacances scolaires du printemps. L'énergie produite par ses panneaux sera en priorité autoconsommée par l'école maternelle, et l'éventuel surplus produit (notamment en période de vacances scolaires) sera réinjecté dans le réseau électrique et revendu à ERDF. Après la salle des Algues et le stade An Arvor, l'école maternelle constitue le troisième équipement municipal doté d'un dispositif de production d'énergie renouvelable.

### L'appel à projet « vélo et territoires »

Cet appel à projets de l'ADEME s'inscrit dans une démarche d'accompagnement des collectivités dans la définition et la mise en œuvre de leur politique deux-roues et pourrait constituer un coup de pouce financier et technique. Pour rappel, l'étude lancée par la commune avec un cabinet spécialisé sur la circulation et le stationnement comprenait un volet deux roues. Sur la base de cette étude, du « plan vélo » national et de l'appel à projets de l'ADEME, il s'agit donc de mettre sur pied une stratégie intégrée d'accompagnement de la pratique du vélo.

### La rénovation des services techniques en réflexion

Installés route de Kerpape, dans la Z.A. de Quéhello, les services techniques municipaux sont un peu à l'étroit dans des constructions modulaires de type Algeco. Un projet de refonte du site est actuellement à l'étude. Il comprendrait sur 800 m<sup>2</sup> la réalisation de nouveaux bureaux administratifs et de lieux de vie pour les équipes (vestiaires, salle partagée) mais également la relocalisation des archives municipales. Flexibilité des lieux et performance énergétique (chaudière bois et production d'énergie renouvelable) constituent les axes de ce vaste projet qui pourrait être engagé en fin d'année 2019.



Effacement des réseaux avenue Jules Le Guen

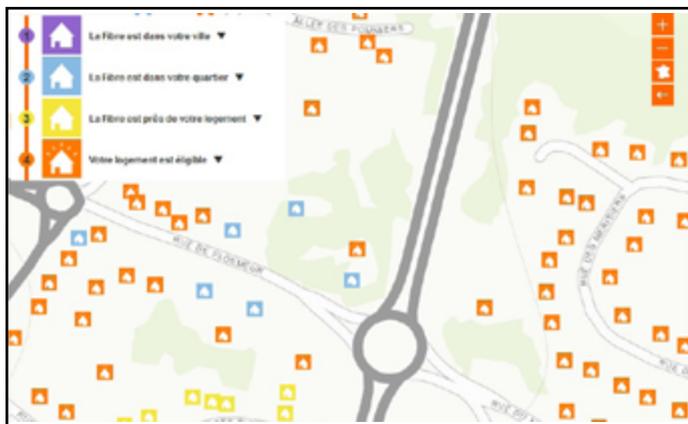
# La fibre optique Orange poursuit l'installation

Parce que le volume de données consommées sur internet à partir de téléphone double chaque année et que de nouvelles pratiques se développent (tablettes, vidéo à la demande, TV HD...), il est nécessaire de construire un nouveau réseau téléphonique basé sur la fibre optique. Ce nouveau réseau baptisé FTTH (Fiber To The Home - « la fibre jusqu'à la maison »), permettant d'accéder au Très Haut Débit (THD), est en cours d'installation sur la commune, sous maîtrise d'ouvrage et financement d'Orange.

La fibre optique permet d'acheminer les données à grande vitesse via la lumière qui transite par un câble contenant des fils de verre aussi fins que des cheveux. Afin d'équiper la ville de Larmor-Plage de cette technologie, Orange investit fortement sur ses fonds propres et s'appuie sur des sociétés sous-traitantes pour le déploiement.

## Comment se renseigner ?

Sur le site web <https://reseaux.orange.fr>, les particuliers trouveront de nombreuses informations sur les étapes du déploiement, les documents nécessaires pour les syndicats ainsi qu'une carte d'avancement de la couverture du territoire communal.



Le réseau que construit Orange s'arrête à un point de branchement situé dans la rue ou à un point proche de l'appartement dans l'immeuble. Les informations de fin de travaux sont ensuite communiquées aux différents Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) en vue de la commercialisation de ce service par les opérateurs commerciaux choisis par le « client fibre ».

Ce réseau permet ensuite dans le logement de connecter de nombreux équipements, smartphones, tablettes, télévision 4K multi-flux et multi-écrans... Chaque membre de la famille pourra profiter de ses usages numériques sans modération et il y aura de la capacité pour tous !

## Un déploiement achevé fin 2020

L'engagement d'Orange est de rendre éligible à la fibre toutes les adresses de Larmor-Plage, sauf contrainte technique forte : chacun doit penser notamment à élaguer ses haies dans le cas d'un raccordement aérien lié à l'installation extérieure. Le réseau fibre sera déployé sur la quasi-totalité de la commune pour fin 2020, et les dernières difficultés techniques devront être résolues d'ici fin 2022. Début 2019, déjà 1800 adresses sont éligibles à la fibre sur les 5300 de la commune.



Installation de la fibre optique



Jean-Paul Penverne  
Adjoint aux grands travaux,  
littoral, environnement

## Le point sur le projet de Parc de l'Océan

Projet majeur de cette mandature, l'aménagement du Parc de l'Océan a connu quelques retards administratifs. De récentes réunions permettent néanmoins d'envisager à court terme le règlement de deux sujets clés.

## L'acquisition des terrains situés près du Fort de Locqueltas

Le 23 janvier 2019, le Maire Victor Tonnerre et Jean-Paul Penverne, adjoint au Maire notamment en charge des grands travaux, avaient rendez-vous avec les services de l'Institution de Gestion Sociale des Armées (IGESA) et de la Mission pour les Réalisations des Actifs Immobiliers (MRAI) du Ministère de la Défense, et quelques parties intéressées. À l'ordre du jour : le processus de cession des 8000 m<sup>2</sup> de terrain appartenant à l'IGESA aux abords du Fort de Locqueltas afin de créer une entrée Ouest pour le futur Parc de l'Océan. Suite à ce rendez-vous, une estimation du prix du terrain par la Direction de l'immobilier de l'État (ex-France Domaine) est attendue pour la 2<sup>e</sup> quinzaine de février. Sur la base du montant de cette estimation, les discussions pourront reprendre avec l'IGESA avant d'établir un acte de vente, une convention pour l'accès à la salle « Jean Lagarde » appartenant à cette institution et un protocole « pour acquérir ».

## La réalisation d'une nouvelle conduite d'eaux pluviales

Parmi les démarches préparatoires à l'aménagement du parc, la commune souhaite remplacer l'actuel émissaire des Saisies. Cette conduite d'eaux pluviales disgracieuse pose des problèmes d'évacuation lors de fortes précipitations, comme celles de début juillet 2018. Après différentes réunions, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM - ex DDE) estime qu'il s'agit là d'une nouvelle canalisation et a demandé un complément d'étude sur les rejets. Une enquête publique devrait également être lancée mi 2019. Les travaux de construction de ce nouvel émissaire pourraient ainsi être réalisés avant fin 2019 sous maîtrise d'ouvrage de Lorient Agglomération, désormais compétente en matière d'eau et d'assainissement.

# Logements aidés

## Des travaux de rénovation énergétique résidence du château d'Eau



**Simon Spence**  
Adjoint aux affaires sociales,  
petite enfance  
et personnes âgées

Entre février et septembre 2018, Lorient Habitat a mené d'importants travaux sur une douzaine de logements aidés, situés au pied du château d'eau de Larmor-Plage. Objectif : améliorer la performance énergétique de ces petits pavillons (T1 bis et T2) très énergivores.

Plusieurs types de travaux ont été réalisés : installation d'une pompe à chaleur (pour remplacer chauffage et ballon d'eau chaude électriques), isolation thermique par l'extérieur, installation d'une VMC hygro B (à la place des VMC simple flux) et, le cas échéant, isolation des combles.

Grâce à ce faisceau d'interventions, ces logements sont passés d'une consommation énergétique de 443 kWh/m<sup>2</sup>/an à 68 kWh/m<sup>2</sup>/an, soit d'un classement énergétique de F à B, en matière de diagnostic de performance énergétique (DPE), un résultat équivalent à celui d'un bâtiment basse consommation (BBC). Ces travaux ont un impact direct sur les charges supportées par les locataires, puisqu'ils correspondent à une économie moyenne de 390 € par an sur leur facture d'électricité.

Le coût total de ces travaux se monte à 400 000 €. Lorient Agglomération, le conseil départemental du Morbihan et Lorient Habitat en sont les différents co-financeurs au travers d'un prêt aidé de la Caisse des Dépôts.

Cette opération fait partie de la vaste campagne de rénovation énergétique menée par Lorient Habitat sur les logements les plus énergivores de son parc. À ce jour, la plupart des habitations classées E, F ou G ont été traitées.



Travaux de rénovation énergétique  
Résidence du château d'Eau



Le Maire Victor Tonnerre, Brigitte Le Vigouroux  
et Simon Spence

### Larmor Amitiés

#### Un don de 5 000 € au CCAS

Après 42 ans d'existence, le club de personnes âgées Larmor Amitiés a cessé ses activités en septembre 2018. Dans ce cas, la loi oblige une association à reverser le solde de sa trésorerie à une autre. Le choix de l'association s'est porté sur le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Brigitte Le Vigouroux, Présidente de Larmor Amitiés, a donc remis au Maire Victor Tonnerre et à Simon Spence, adjoint au Maire chargé des affaires sociales, un chèque de 5043 € qui viendra abonder le budget du CCAS.

### Collecte alimentaire

#### + 20 % de dons à Larmor-Plage

Les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2018, 30 bénévoles, dont de nombreux élus et le personnel du CCAS, se sont relayés aux portes du centre Leclerc de Larmor-Plage pour la collecte de produits alimentaires et d'hygiène destinés à la Banque Alimentaire. Au total, 2600 kg de produits ont été collectés (contre 2200 kg l'an passé) grâce à la générosité des Larmoriers. Ces dons permettront au CCAS de venir en aide à une quarantaine de familles de la commune en difficulté.



Nathalie Le Darz, conseillère municipale, Simon Spence, adjoint  
au Maire et Gaëlle Sévette, responsable du CCAS

# Résidences autonomie

## Une stratégie volontariste et évolutive au service des séniors

Pour faire face aux conséquences induites par le vieillissement de la population des résidences autonomie larmorienne, l'équipe municipale a mis en œuvre une politique volontariste. Afin d'offrir un parcours de vie cohérent et local, elle a d'abord décidé de transférer la gestion de ces résidences à la Mutualité 29-56 puis d'initier la construction à Kerhoas d'une nouvelle structure d'accueil dotée d'une unité médicalisée.

### Une volonté : offrir une solution locale aux personnes âgées dépendantes

L'accompagnement par la commune de la population sénior à Larmor-Plage prend principalement deux formes. Pour favoriser le maintien à domicile, souhaité par le plus grand nombre de résidents larmorien, un service de portage de repas est notamment assuré par Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Et à l'attention des personnes âgées qui ne souhaitent plus ou ne peuvent plus vivre seules, le CCAS gère deux résidences autonomie, les « foyers » de Kerderff (65 logements) et du Phare (55 logements).

Mais ces résidences font aujourd'hui face à deux soucis. Elles sont moins plébiscitées par les Séniors qui souhaitent d'abord bénéficier d'aides au maintien à domicile, et elles font face à des besoins croissants en matière de prise en charge de la dépendance. La municipalité a bien mené des démarches administratives afin d'accueillir un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) à Larmor-Plage. Mais l'Agence Régionale de Santé (ARS) ne souhaite pas ouvrir pour l'instant de nouvelles structures d'accueil sur l'agglomération lorientaise.

### Transfert de la gestion des résidences autonomie

« Pour répondre à ces nouveaux besoins et favoriser la création de places d'EHPAD à Larmor-Plage, la municipalité a décidé de transférer dans un premier temps la gestion de ces deux résidences à un organisme spécialisé présentant toutes les garanties nécessaires en ce domaine » souligne Simon Spence, adjoint au Maire chargé des Affaires sociales, de la petite enfance et des personnes âgées.



C'est le projet de la Mutualité 29-56 qui a été retenu. Ce transfert est effectif depuis fin 2018. « En s'appuyant ainsi sur leur expertise reconnue et sur la place majeure que cet organisme occupe dans le monde médico-social, nous avons eu l'aval du département et de l'ARS sur la pertinence de la démarche » précise l'adjoint.

### Un projet de nouvelle résidence « transformable » en EHPAD

Avec l'appui de ce nouveau partenaire, la municipalité souhaite engager avec Bretagne Sud Habitat, un bailleur social, la construction d'une nouvelle résidence sénior sur un terrain mis à disposition par la commune sur la zone de Kerhoas.

Cette résidence, dont la gestion sera assurée par la Mutualité 29-56, devra répondre aux dernières normes en vigueur et disposer de tous les équipements pour abriter une unité de vie médicalisée pour personnes dépendantes. Les résidents les plus dépendants des deux foyers actuels auront ainsi la possibilité d'y être accueillis et de bénéficier d'installations plus adaptées.

Parallèlement la ville candidate au travers de la Mutualité 29-56 pour y ouvrir officiellement des places d'EHPAD. « Nous avons renversé la logique de notre approche » explique Simon Spence, « une fois la nouvelle résidence sénior construite, et avec l'aide de nos partenaires reconnus en la matière, nous espérons pouvoir obtenir de l'ARS l'agrément en EHPAD ».



# École du Ménez

## Découverte du monde animalier

« Les animaux domestiques et sauvages de nos contrées »

Cette année, le projet de l'école maternelle est la découverte du monde animalier. Les classes de GS et de MS-GS de Marielle Toumelin et de Emmanuelle Allaire ont visité au mois de novembre, la ferme pédagogique de Saint-Niau à Lanester.



Les enfants ont pu approcher ou nourrir des chèvres (un bouc et un petit chevreau), un cochon, des lapins et des cochons d'Inde, les animaux de la basse cour (poules, coqs, canards, oies, pintades), ainsi qu'une vache, des ânes et des moutons (brebis et bélier).

Au printemps, toutes les classes de l'école maternelle iront à la ferme Saint-Niau découvrir les animaux au moment des naissances.



## Sécurité routière

En octobre, les élèves du cycle 3 ont bénéficié d'un module sécurité routière. Guillaume Boudehen, policier municipal, est intervenu dans les classes.

Un peu de théorie sur la bonne attitude à avoir en vélo, ce qu'il fallait absolument vérifier avant de prendre la route et un rappel des différents panneaux de signalisation. Puis, place à la pratique sur le terrain du gymnase Ar Menez en trois ateliers :

la vérification du vélo, slaloms entre obstacles, parcours avec panneaux et feux à respecter... Et tout cela sous un beau soleil !

## La visite à l'opéra

Vendredi 7 décembre 2018, les élèves des classes de CM2 et CM1-CM2 de M. Le Ruyet et de M. Le Moing ont eu la chance de visiter l'opéra de Rennes. Laurent Morellec, musicien intervenant dans les écoles de Larmor-Plage et ancien ténor des chœurs de l'opéra de Rennes organise tous les 2 ans une sortie pédagogique dans ce lieu.

Des moments inoubliables pour beaucoup.

Le matin, nous étions attendus pour une visite guidée de ce magnifique opéra à l'italienne, avec les parties publiques bien sûr, mais également une partie des coulisses (les loges de maquillage, les réserves de costumes, ou même de matériel sous la scène, ...).

L'après-midi, l'émotion artistique fut au rendez-vous car nous avons eu le privilège d'être autorisés à écouter des répétitions (différents artistes préparaient la représentation d'un opéra de Rossini : « Le Comte Ory »). Dans les salles réservées aux choristes, les voix des chœurs des femmes, puis des hommes étaient saisissantes. Sur scène, nous avons même pu écouter les solistes répéter plusieurs fois certaines scènes, en fonction des conseils du metteur en scène.

En cours de musique les enfants ont étudié l'histoire, l'architecture et la musique d'opéra. Parallèlement avec leurs professeurs, ils ont lu le livre « Enquête à l'opéra ». L'objectif est de donner aux élèves les clés pour comprendre ce qu'est l'opéra et de les familiariser avec une musique qui peut paraître quelques fois inaccessible. Les élèves étaient ravis.

Des moments privilégiés qui auront sûrement donné envie à de nombreux élèves d'assister un jour à un opéra.

## Spectacle de fin d'année en maternelle

Tous les élèves de l'école ont eu le plaisir d'assister à une représentation théâtrale lundi 17 décembre 2018.

« Julo et la forêt » est un conte musical magique et plein de surprises. Le décor réalisé avec de véritables peintures, les marionnettes, la musique et les bruitages nous transportent dans la forêt au fil des saisons.

Beaucoup d'émotions qui ont ravies les petits et les grands.

Un très beau spectacle en attendant le Père Noël !



# École Notre-Dame de Larmor

## Les élèves de CP et CE1 au Grand Théâtre

Le jeudi 20 décembre, l'ensemble des élèves de CP et CE1 ont assisté au Grand Théâtre de Lorient à la représentation théâtrale de « Balthazar », œuvre de Nicolas Liautard. « Dans un monde où la plupart des hommes parlent comme des ânes, pourquoi est-ce qu'un âne ne parlerait pas comme un homme ? » L'histoire, racontée comme une fable, met en scène un petit garçon qui ne parle plus parce qu'on lui a trop répété qu'il était un âne et un petit âne, choyé comme un enfant, se met à lui parler et se produit sur les scènes du monde entier comme une star. L'histoire remarquablement servie par le jeu de scène des acteurs (dont Apollon, âne dans la vraie vie), les décors et la musique ont ravi les enfants qui, pour beaucoup, assistaient pour la première fois à une représentation au théâtre.



## « Est-ce qu'on a forum aujourd'hui ? »

C'est souvent ainsi que les élèves de la classe de CE1-CE2 interpellent leur enseignant en début de matinée le vendredi. Cette interpellation est la preuve que ce moment est un élément fort de la journée.

En effet, les élèves des classes du CE1 au CM2 du site de La Clarté se réunissent deux fois par mois dans le cadre de ce forum des élèves. Ce temps de partage et d'échanges de 20 minutes a lieu en début de journée du vendredi en présence des enseignants des classes et du directeur. Il permet aux uns et aux autres, de raconter les événements vécus dans chacune des classes, de partager des informations, pour les adultes de donner quelques recommandations. C'est aussi le moment où chacun peut s'exprimer sur les difficultés rencontrées dans la cour de récréation ou sur d'autres moments de vie collective, ceci afin de résoudre des petits problèmes ou conflits. Quelques règles instituées dans la prise de parole (se lever pour parler, s'adresser à tous, ne pas nommer les camarades en cas de conflits...) permettent aux grands mais aussi aux petits de s'exprimer en toute liberté et dans un profond respect.

## Les élèves de maternelle initiés à la protection de l'environnement

Dans le cadre du projet d'année sur le développement durable et le recyclage, les élèves de maternelle ont été sensibilisés au tri des déchets et à la pollution. Armés de gants, ils sont allés sur la plage de Port-Maria pour ramasser les déchets. À partir de l'album de jeunesse « le doudou des camions poubelles », ils ont poursuivi leur réflexion et souhaitent appliquer les règles des 4R :

- Réparer pour prolonger la vie des objets,
- Réutiliser plutôt que de jeter à la poubelle
- Réduire des déchets en achetant des produits avec le moins d'emballage possible
- Recycler en triant ses poubelles.



## Les élèves de CM2 en classe de neige

Moment important de leur scolarité, les élèves de CM2 sont allés en classe de neige du 20 au 27 janvier au col de la Croix Fry en Haute-Savoie. Ce séjour offre l'occasion pour tous de vivre un moment fort en collectivité et apprendre l'autonomie. Durant toute la semaine, les enfants ont alterné visites et ateliers pour découvrir les spécificités de la région : visite de la fromagerie pour découvrir les secrets de fabrication du Reblochon, participation à un atelier bois pour construire un nichoir à mésanges, découverte du fonctionnement d'une scierie, promenade en raquettes sans oublier les cours de ski encadrés par des moniteurs de l'école de ski.

A l'occasion de la promenade en raquettes, les élèves ont construit un igloo et utilisé les DVA (détecteurs de victimes d'avalanches.)





Jean-Paul Penverne  
Adjoints aux grands travaux,  
littoral, environnement

## Cit'ergie, la ville va optimiser sa politique de développement durable

De manière conjointe avec d'autres communes, Larmor-Plage a décidé de s'engager dans le dispositif Cit'ergie qui porte sur la mise en œuvre de sa politique énergie-climat, dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Créé par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), le programme Cit'ergie, qui vient de fêter ses 10 ans, a vocation à accompagner les collectivités sur leur politique énergie-climat. Le conseil communautaire de Lorient Agglomération ayant décidé de s'engager dans une démarche de labellisation Cit'ergie, les communes de Larmor-Plage, Plœmeur, Hennebont et Lorient ont créé un groupement de commandes concernant la mission du conseiller Cit'ergie.

### Le rôle du conseiller Cit'ergie

Missionné par les collectivités concernées, le conseiller Cit'ergie va les aider à faire le point sur leur politique climat-air-énergie, à optimiser leur programme d'actions et à mettre en place des indicateurs d'évaluation. Parmi les domaines analysés dans le cadre de cette démarche, on trouve les consommations énergétiques de la collectivité, la production d'énergie renouvelable, la performance énergétique des bâtiments publics, les émissions de gaz à effet de serre (GES), l'analyse des déplacements, l'utilisation des transports en commun, les consommations d'eau, la biodiversité... Au total, 65 indicateurs sous-tendent cette démarche subventionnée à 50 % par l'ADEME.

### Chiffres clés

+ de **150** collectivités sont engagées dans une démarche Cit'ergie à l'échelon national

dont **26,4%** d'intercommunalités supérieures à 50 000 habitants

**54** conseillers Cit'ergie ont été formés pour accompagner les collectivités concernées



« Ne rien jeter, ne rien vider, la mer commence ici »

C'est le message que les Larmorien et les visiteurs vont découvrir sur des plaques d'information installées à côté des grilles d'avaloir des eaux pluviales, afin de les sensibiliser à la protection de l'environnement et à la préservation de la qualité des eaux de baignade.

Au total, vingt plaques de ce type ont été disposées en bordure des caniveaux, de Kerpape jusqu'au boulevard Roger-Le-Port, afin de sensibiliser les piétons. Pour rappel, les réseaux d'eau sont différenciés. Les eaux usées sont acheminées à la station d'épuration de Kermelo, mais les eaux pluviales sont rejetées directement en mer, sans filtre, ni traitement. Il est donc bon de rappeler aux piétons que tout ce qui passe dans les grilles d'avaloir (notamment mégots, mouchoirs, déjections canines, résidus de travaux...) se retrouvera irrémédiablement dans la grande bleue, avec les conséquences qui en résultent pour les eaux de baignade.

### Un 4<sup>ème</sup> véhicule municipal électrique

La ville s'est dotée d'un camion électrique pour assurer la tournée de nettoyage des poubelles de ville et des toilettes publiques, un service assuré 7 jours sur 7 à Larmor-Plage.



Les services techniques ont réceptionné un nouveau véhicule électrique : un camion plateau Gruau reconnaissable à son avertisseur de camion de glaces, « ding ding », qui fait le bonheur de ses utilisateurs pour son silence et son confort de conduite.



L'équipe entretien, Victor Tonnerre, le Maire et Brigitte Mélin, 1<sup>ère</sup> adjointe

# Aménagement territorial

## La révision du Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), successeur du Plan d'Occupation des Sols (POS), est un outil majeur pour l'aménagement communal. Ce document définit, à l'échelle de la commune, le projet global d'aménagement et d'urbanisme pour les 10 ans à venir. Il régit l'utilisation des sols et définit les règles de constructibilité (hauteurs, aspects, typologies...) et de préservation de certains secteurs.

Le PLU doit respecter un certain nombre de lois et règlements (lois Littoral, ALUR, Grenelle, Notre, SRU...) et prendre en compte les schémas d'orientation supra-communaux dans les domaines de la gestion des eaux, de l'écologie, de l'énergie et de la prévention des risques. Le PLU et le PADD doivent par ailleurs être en ligne avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui rassemble les politiques sectorielles en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage.

Le processus de révision du PLU dure environ 3 ans. À Larmor-Plage, cette révision a été initiée le 29 juin 2016 et devrait se terminer fin 2019.

Dans le cadre de la concertation associée à cette révision, une première réunion publique a été organisée le 31 janvier 2019, en présence de 150 participants, afin de présenter le diagnostic territorial et le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Une autre réunion publique permettra de détailler les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), ainsi que le projet de règlement du futur PLU.

# Présentation du diagnostic et des enjeux territoriaux



Jean-Lucien Zato  
Adjoint à l'urbanisme,  
travaux voirie et  
bâtiments publics

La révision du PLU s'appuie sur un large diagnostic territorial. Celui-ci a été réalisé avec le soutien des services de Lorient Agglomération missionnés par la commune. Panorama des principaux enseignements présentés en réunion publique.

## Topographie et paysages

Doté d'un relief peu marqué, le territoire communal se partage en deux bassins versants (celui du Ter et le côtier) et possède un réseau hydrographique peu important mais structurant (rivière du Ter et quelques ruisseaux d'orientation Nord/Sud). Son paysage se caractérise par diverses séquences : enchaînements remarquables d'éléments de nature (côtes, dunes, landes, étangs...), d'éléments de patrimoine militaire et de paysages urbains balnéaires.

Si le territoire dispose de zones écologiques d'intérêt (rade de Lorient, anse de Quélisoy et parc océanique de Kerguelen), celles-ci restent très fragmentées et sous influence marine (salinité). L'un des enjeux du PLU sera donc de préserver la trame verte et bleue (réseau de continuités écologiques) mais également d'intégrer les risques naturels globalement faibles sur la commune.

## Urbanisme, architecture et habitat

L'architecture de villégiature du 19<sup>ème</sup> siècle de Larmor-Plage témoigne de son attractivité historique de station balnéaire.

Après la seconde guerre mondiale, le bourg s'est doté d'une architecture dense de maisons de ville, et la commune s'est étendue, notamment vers l'Ouest, sous une forme pavillonnaire. Quelques éléments architecturaux remarquables devront être préservés dans le futur PLU tout en offrant des possibilités de renouvellement urbain.

En légère baisse depuis 1999, la population de Larmor-Plage est de 8240 habitants (recensement 2016). La taille des ménages est inférieure à celle de l'agglomération (1,97 personne contre 2,09) et la population plus âgée (50,6 ans contre 43,1). Il s'agira donc, au travers des orientations du PLU, de maintenir une population résidentielle et de permettre l'accueil de nouveaux habitants.

## Habitat et déplacement

Du point de vue habitat, les résidences principales sont majoritaires (4150), mais les résidences secondaires sont en forte hausse depuis 1999 (1056), tout en étant à un taux inférieur à la moyenne du département. Et si la production de nouveaux logements est régulière sur le territoire de la commune, elle n'a pour l'instant pas d'impact sur le recul démographique. Le parc est composé à 70 % de maisons individuelles et l'offre

locative concerne 30 % des résidences principales. Le parc de logements aidés représentait 8,3 % du total en 2015.

L'analyse des déplacements montre un important chassé-croisé pendulaire vers Lorient et Poëmeur et de fortes migrations pour les élèves de l'enseignement secondaire et supérieur. La voiture individuelle est prédominante dans les usages et dans les aménagements. La desserte en bus de la CTRL a été récemment revue. Pour les déplacements à l'échelle de la commune, le vélo constitue le mode alternatif le plus adapté par rapport à la voiture et fera l'objet d'une attention particulière au sein du PLU.

## Économie

La ville compte deux principaux pôles d'activités (le centre-ville commercial et la zone d'activités et les surfaces commerciales de Kerhoas). 530 entreprises sont installées à Larmor-Plage, dont 67 % dans le service. L'activité économique touristique marque de son empreinte la commune labellisée « station classée de tourisme » avec de nombreuses structures d'hébergements touristiques et différents équipements (port de plaisance, centre nautique, casino, centre équestre, stade An Arvor).



# Les 3 axes du Programme d'Aménagement et de Développement Durables

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est l'un des documents obligatoires et l'une des pièces maîtresses du PLU. Ce PADD détaille les grandes orientations retenues par la collectivité pour l'aménagement du territoire communal en matière d'habitat, de transport, d'économie et d'environnement. S'il n'a pas de valeur contraignante et ne s'impose pas dans l'instruction des autorisations d'urbanisme, le PADD doit néanmoins être intégré et cohérent avec le zonage du PLU. Il fixe également des objectifs chiffrés de consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

## Axe 1 • Larmor-Plage, ville aux paysages multiples et au cadre de vie de qualité

- protéger la biodiversité et les milieux naturels (valoriser la trame verte et bleue, permettre la préservation des continuités écologiques et de la qualité de l'eau),
- prendre en compte les risques naturels et les nuisances (prévenir les risques naturels, limiter les nuisances sonores, améliorer la qualité de l'air),
- favoriser des aménagements durables (réduire les consommations énergétiques, produire une énergie renouvelable, améliorer la gestion des déchets).

## Axe 2 • Larmor-Plage, ville des proximités

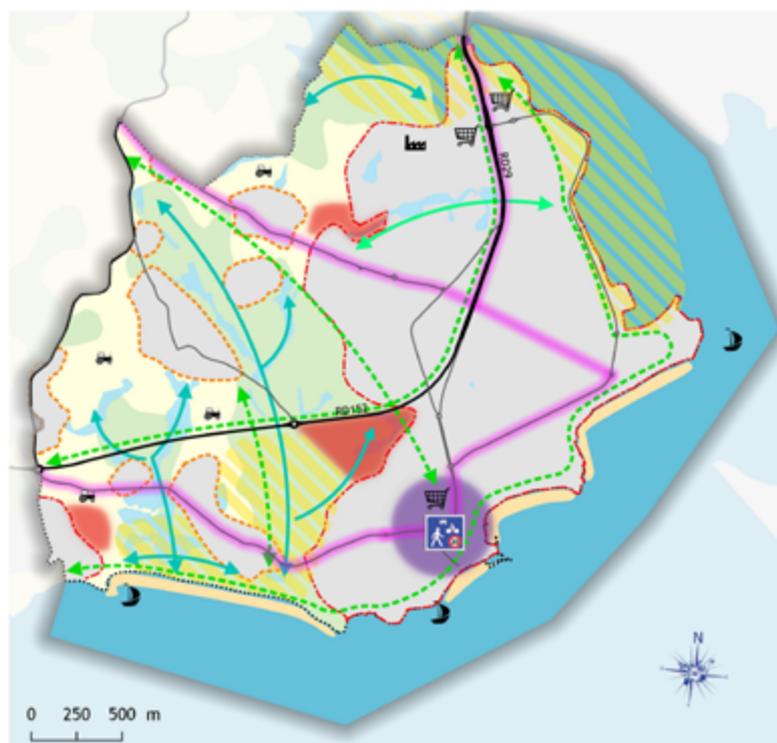
- maintenir une population résidentielle et accueillir de nouveaux habitants (projeter une croissance démographique mesurée d'ici 2030, mettre en place une gestion économe de l'espace, favoriser la mixité sociale),
- développer un modèle urbain mesuré et harmonieux (donner la priorité au renouvellement urbain et à l'intensification urbaine, limiter les secteurs de développement),
- améliorer la qualité de vie et l'offre de services et d'équipements (valoriser la qualité du cadre de vie, offrir des services et équipements adaptés aux besoins de la population),
- favoriser la mobilité pour tous (améliorer la qualité des déplacements, favoriser les alternatives à la voiture, optimiser et repenser l'offre en stationnement auto et vélo).

## Axe 3 • Larmor-Plage, ville dynamique et attractive

- conforter les atouts économiques de la commune dans leur diversité (maintenir les activités primaires, pérenniser l'offre commerciale et de services, conforter la zone d'activités de Kerhoas, favoriser la mise en œuvre d'une desserte numérique performante en fibre optique),
- valoriser le statut de station classée de tourisme (conforter la qualité de vie, renforcer la dynamique des pôles d'attractivité de la commune, valoriser le label touristique de la commune, développer des activités liées à la mer, au tourisme et aux loisirs).

A l'occasion de la réunion publique du 31 janvier 2019, une carte de synthèse du PADD a été présentée aux participants. Elle retranscrit les principales orientations arrêtées par ce PADD qui tournent autour de 3 axes.

### CARTE DE SYNTHÈSE DU PADD



#### Développer un modèle urbain mesuré et harmonieux

- Conforter les espaces déjà urbanisés
- Privilégier l'urbanisation au sein des agglomérations existantes
- Permettre des extensions urbaines mesurées en intégrant la préservation de la trame verte et bleue
- Conforter le cœur de ville, centre de la vie économique et sociale

#### Améliorer la qualité de vie

- Aménager une ville confortable en favorisant la mobilité de tous
- Aménager des mobilités douces
- Permettre une desserte par les transports en commun

#### Conforter le tissu économique

- Protéger les espaces agricoles productifs et encourager les circuits courts
- Pérenniser les zones d'activités de Kerhoas
- Conforter l'attractivité du port de Kernével et les activités nautiques
- Conforter les centralités commerciales

#### Protéger la biodiversité et les milieux naturels

- Préserver les espaces littoraux remarquables
- Valoriser la trame verte et bleue
- Protéger les cours d'eau et zones humides
- Valoriser la trame verte urbaine

- Espaces d'habitat et d'activités
- Espaces à dominante naturelle
- Espaces à dominante agricole
- Plages



Réunion publique du 31 janvier :  
Présentation du diagnostic territorial et du Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

## Une forte affluence pour la réunion publique dédiée au PLU

La réunion publique organisée par la commune sur le diagnostic territorial et les axes du PADD a rencontré un franc succès. Plus de 150 personnes ont assisté à la présentation des premières analyses (téléchargeables sur le site web de la commune). Voici une synthèse de quelques interrogations exprimées en réunion publique et de premiers éléments de réponse

### Urbanisme et patrimoine

Qu'entend-on par sobriété foncière ? Il s'agit d'être attentif à la consommation d'espaces vierges pour le développement urbanistique de la commune et de limiter l'étalement urbain.

L'actuel PLU contient des dispositions qui s'imposent aux architectes. Qu'en sera-t-il ? Le futur PLU fixera les nouvelles règles à respecter en matière d'architecture.

Pourquoi certaines zones naturelles, classées N, ne semblent-elles pas respectées ? Le classement en zone N interdit toute construction de nouveaux bâtiments mais n'empêche pas l'exploitation agricole du terrain comme à Kerguelen.

A quelle échéance le quartier de Kerderff pourrait-il être réaménagé ? Cette orientation reste à débattre avec le bailleur social, Bretagne Sud Habitat, et à confirmer pour un horizon 2025-2030.

### Mobilité et stationnement

La commune entend-elle améliorer les capacités de parking rue de Quéhelo au regard des nouveaux logements créés ? Les promoteurs en charge de ces programmes immobiliers ont respecté les normes réglementaires en matière de création de places de parking souterrain par rapport aux logements créés. Le Maire en appelle au civisme des habitants afin qu'ils ne garent pas leur véhicule sur le trottoir.

La ville compte-t-elle accompagner le développement de la pratique du vélo ? Les élus et les services techniques travaillent actuellement sur un plan de développement de la pratique du deux-roues (cf. page travaux).

Les transports publics pourraient-ils devenir gratuits ? La définition des lignes de bus et la gestion des transports publics sont une compétence assurée par Lorient Agglomération.

### Littoral et environnement

Où en est le projet de Parc de l'Océan ? La collectivité attend notamment une estimation de prix pour pouvoir procéder à l'acquisition des terrains aux abords du Fort de Locqueltas (cf. page travaux).

Quels sont les objectifs de la commune en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de production d'énergie renouvelable ? Ces objectifs seront abordés dans le nouveau PLU. La ville accentue d'ores et déjà ses efforts en la matière (cf. page travaux).

Pour en savoir plus :

[www.larmor-plage.com](http://www.larmor-plage.com)

Dans l'onglet « Mairie », la rubrique « Révision du PLU » vous permet de retrouver les délibérations du conseil municipal relatives à la révision du PLU et de télécharger les supports projetés lors de la réunion publique ainsi que les panneaux d'information qui sont actuellement exposés dans la salle des mariages de la mairie.



Guillaume Duclos et Hélène Kerbrat, adjointe aux affaires scolaires et jumelages

## Guillaume Duclos, nouveau chef du service enfance, jeunesse et affaires scolaires

Afin d'améliorer l'accueil périscolaire à l'école publique et l'accueil extrascolaire de l'ensemble des enfants larmorien, et d'étoffer le programme d'animations proposé aux adolescents, la municipalité a créé un nouveau service « enfance, jeunesse et affaires scolaires » en lieu et place du service « sport et jeunesse ». Recruté pour sa solide expérience dans le domaine de l'animation, Guillaume Duclos est à la tête de ce service depuis le 7 janvier 2019.

Ce nouveau service est rattaché à Hélène Kerbrat adjointe au Maire chargée des affaires scolaires et du jumelage : « notre objectif est de faire monter en gamme notre accueil des enfants âgés de 3 à 11 ans lors des temps périscolaires, c'est-à-dire après la classe, à la cantine ou au CLSH (centre de loisirs sans hébergement). Il s'agit également d'élargir la palette d'animations proposée aux Larmorien de 10 à 14 ans, et de la rendre plus attractive. »

L'ambition de la municipalité est d'apporter une plus grande cohérence au parcours de l'enfant et d'en améliorer la lisibilité pour leurs parents. C'est Guillaume Duclos, 43 ans, titulaire du diplôme d'Etat DEJEPS (jeunesse, éducation populaire et sport), qui aura la charge de cette remise à plat fonctionnelle.

### Un spécialiste de l'animation jeunesse à la tête du service

Après une longue expérience dans l'animation (colonies de vacances, classes de mer, centres de loisirs...) et l'obtention de ses diplômes d'Etat, il a dirigé pendant 7 ans une structure associative « enfance-jeunesse » à Arthon-en-Retz en Loire-Atlantique. Souhaitant revenir dans son département d'origine, Guillaume Duclos a ensuite pris la direction, en mai 2014, de la Maison des Animations et des Loisirs (MAL) d'Auray. « La MAL est une association loi 1901 incontournable à Auray, qui propose 45 activités et gère une équipe de 30 animateurs, pour un budget de 500 000 € » précise-t-il.

« C'est un vrai challenge pour moi que de rejoindre une collectivité, un acteur pilote de la démarche éducative. Je serai l'interface entre les élus, les professeurs et les personnels d'animation, et j'aurai la charge de mettre en œuvre les orientations déterminées par les élus en matière d'accueil périscolaire, extrascolaire et d'animations proposées aux jeunes Larmorien » souligne Guillaume Duclos.



• **Contact :**  
Service enfance, jeunesse  
et affaires scolaires  
gduclos@larmor-plage.com  
06 67 90 18 68

### Départ en retraite d'Hervé Le Floch

Embauché en 1983 à la Mairie de Larmor-Plage, Hervé Le Floch se voit confier les cours d'éducation sportive, qu'il assurait encore cette année au sein de l'école Notre-Dame de Larmor et de la Clarté.

En 1993, l'équipe municipale le nomme à la direction du centre de loisirs pour mettre en place des activités pour les enfants de 3 à 10 ans. « Nous utilisions les chalets en bois qui sont situés à Kerguelen » se rappelle-t-il. Le succès est au rendez-vous ! Parallèlement, il est chargé d'organiser, les activités sportives et nautiques « MultiVacs », et orchestre des séjours à la neige à l'attention des 8 - 16 ans. En 2005, il lance les « rouleaux de printemps », baignade collective organisée à Port-Maria sur des airs de zumba et de danses tahitiennes. Après avoir accueilli selon ses calculs 1200 élèves au cours de



sa carrière, Hervé Le Floch a tiré sa révérence sur un ultime cross de 200 élèves organisé le 28 février 2019. L'occasion de saluer cet infatigable animateur, également créateur du Wapiti Triathlon Club, qui sait déjà que « c'est le contact avec les enfants qui va le plus (lui) manquer ».

## Larmor autrement

### La place Notre Dame piétonne durant 3 semaines et maintenant ?

#### La méthode de la majorité discréditée :

La mise en œuvre précipitée de la modification de la circulation et du stationnement au centre-ville a généré incompréhension et réactions de la part de certains Larmorais.

#### Comment en sommes-nous arrivés là ?

Nous avons été informés de la signature d'un marché d'étude de 17 874 € TTC pour la réalisation d'un plan de circulation et de stationnement sur la commune le 7 Mars 2017.

Nous avons alors demandé en vain, la consultation des Larmorais : associations, personnes en situation de handicaps, commerçants, cyclotouristes... Afin de travailler ensemble sur le projet d'une ville accessible à tous.

En Février 2018 une nouvelle étude concernant la signalisation a été signée par le maire pour un montant total de 36 360 € TTC.

A cette occasion, nous avons donc renouvelé notre demande de concertation des habitants.

#### Sans réponse à nos demandes nous avons créés en parallèle, un groupe de travail « des trajets en toute sécurité pour tous ».

Fin Novembre 2018 : Comme tous les Larmorais nous avons découvert la fermeture de la place Notre Dame.

#### 3 semaines plus tard, marche arrière : la place est à nouveau ouverte à la circulation...

Le partage de l'espace public : un exercice de démocratie locale.

Le groupe de travail "Trajets en toute sécurité pour tous" initié par Larmor-Autrement, a mis en évidence que les Larmorais et Larmoraises sont favorables au partage de la voirie, et à la création de déplacements doux.

La réunion publique du 12 Octobre 2018 que nous avons organisée a montré l'intérêt des habitants à échanger et débattre sur ces sujets.

La création d'une zone de rencontre dans le Centre Bourg est un exercice de démocratie locale.

#### La méthode proposée par Larmor-Autrement :

la création d'une commission extra-municipale composée d'élus.e.s (majorité et opposition), représentants PMR, riverains, représentants des commerçants pour une réflexion aboutie et une satisfaction des différents usagers.

### Quant à l'école maternelle du bourg : 5 ans pour obtenir un début de réponse !

Depuis 2013, date du projet de construction de l'école maternelle au Menez, notre groupe interroge le Maire sur le devenir de l'école maternelle du bourg.

Questions maintes fois réitérées.

C'est seulement lors du conseil municipal du 21 Novembre 2018 que M. le Maire a donné un début de réponse :

M. LE MAIRE : « Nous avons fait une étude avec le CAUE, (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) après avoir discuté avec l'OGEC (Organisme de Gestion de l'enseignement Catholique) et l'Evêché, ils ont dit qu'ils feraient un projet sur Notre Dame de Toulhars, et donc ils nous demandent de garder encore l'école du Bourg pour que les élèves de l'école privée puissent en prendre possession pendant les travaux. Il y a un accord de principe, la convention n'est pas encore passée. » (compte rendu validé par le conseil municipal le 21/11/2018)

A ce jour, nous n'avons aucune autre information.

**Larmor autrement**

An Arver Mod-All

Marie-France Normant, Laurence Salette, Yves Guégan, Christine Boissonnet

Contact : mf.normant@orange.fr ou 06 78 66 96 44

larmorautrement.fr

Par courrier : groupe Larmor Autrement Mairie de Larmor-Plage

## Mieux vivre à Larmor-Plage

Lors d'une conférence de presse à l'Elysée, le 15 mai 1962, le Général de Gaulle prononça l'une de ses fameuses « petites phrases » : «... Ce qui est à redouter, à mon sens, après l'événement dont je parle [ma disparition], ce n'est pas le vide politique, c'est plutôt le trop plein !...»

A Saint-Seurin-sur-l'Isle, (Gironde), Marcel Berthomé, 96 ans, en est à son septième mandat consécutif, ayant été élu sans interruption depuis le 14 mars 1971, et lors des prochaines élections municipales, en 2020, il aura 98 ans mais réfléchit à se représenter. Marcel Berthomé est également depuis 2008 Président du Pays du Libournais (137 communes - 153.294 h.).

A Pouzay (Indre-et-Loire), Jean Savoie (95 ans), est à la tête de sa commune depuis 1965. Il en est à son huitième mandat, et depuis sa première élection, il a vu passer huit Présidents de la République !

Voilà qui devrait donner matière à réflexion à notre maire et éviter la multiplication des listes à Larmor-Plage en 2020...

Larmor-Plage, que de changements au cours de la dernière décennie, mon père, décédé en 2009 n'en reviendra pas : Un casino, devenu en l'espace de trois années le plus important de Bretagne, un mail de l'Océan, un grand immeuble avenue de la Plage, d'autres rue de Quéhello (51 logements au Clos Fontaine), la résidence L'Armor Village rue du Minio, le programme Villa Kernevel rue de Keramzec (27 logements), une place de l'église piétonne, une nouvelle école maternelle, un complexe sportif sur le plateau du Menez, trois ronds-points à la place de trois carrefours à feux pour se rendre à Lorient, un Leclerc Bricolage flambant neuf et au niveau des disparitions, le camping des Algues, le bowling et notre station-service,

Au cours de cette même décennie notre population est passée de 8415 habitants en 2007 à 8182 habitants en 2015 (4377 femmes, 3805 hommes) 3831 ayant plus de 60 ans (41%). Un chiffre relativement stable : 8078 habitants en 1990.

Et pendant ce temps là, Sébastien Desbois et moi-même siégeons au Conseil Municipal, étudiant attentivement bordereaux après bordereaux.

Ce qui nous préoccupe profondément actuellement, c'est la déconstruction annoncée des 100 logements sociaux du quartier de Kerderff pour une reconstruction annoncée de 160 logements neufs avec un minimum de 30% de logements sociaux sur le site. 30% de 160 = 48 ... Qui des 52 autres ?

En 2020, trop plein ou pas, nous veillerons attentivement sur ce dossier.

Gérard Pinguet et Sébastien Desbois

### Complément d'informations du groupe de la majorité

Suite à la tribune de Larmor Autrement, l'équipe municipale souhaitait apporter un complément d'informations au sujet de l'avenir de l'école maternelle publique du bourg.

À différentes reprises à l'occasion des réunions du Conseil municipal, le Maire et l'équipe municipale ont été en effet questionnés sur l'avenir de l'école maternelle publique du bourg après l'ouverture de la nouvelle au sein du complexe scolaire du Menez (à la rentrée 2016).

Si de premiers échanges avaient été noués de longue date avec l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) et le diocèse, la municipalité ne pouvait évoquer publiquement ces négociations. C'est donc seulement avec l'accord de l'OGEC que le Maire Victor Tonnerre a pu dévoiler, lors du Conseil municipal du 21 novembre, le projet de rénovation de Notre-Dame de Larmor à Toulhars, et la perspective d'une location à l'OGEC du site de l'ancienne école du bourg pendant la durée des travaux.

En assurant la discrétion nécessaire pour ce type de projet au temps long, et en préservant les locaux de l'école maternelle publique du bourg, l'équipe municipale a agi dans le respect des affaires privées de l'OGEC mais surtout dans l'intérêt des enfants Larmorais. Car la solution envisagée, qui reste à confirmer par les différentes parties prenantes, permettra aux enfants de l'école privée de poursuivre leur scolarité à Larmor-Plage pendant les travaux, facilitant ainsi aussi la vie des parents d'élève.

Une ambition renouvelée pour les Larmorais



Padraig Larkin

## La Villa Margaret prend l'accent irlandais

Construite à la fin des années 1890, la villa Margaret, propriété de Lorient Agglomération, accueille dans ses étages des bureaux de la SELLOR et au rez-de-chaussée, un bar. Suite à un appel à projets, le fonds de commerce a été cédé à trois associés et le bar a rouvert en octobre 2018.

Chez les Larkin, on est publican, c'est-à-dire tenancier de pub, de père en fils. Padraig, le père, est propriétaire du Galway Inn à Lorient, tandis que Manuel, le fils, a lancé avec réussite le Westport, place Polig Monjarret. Associés à David Gouriou, ils sont désormais en charge de la Villa Margaret. « Ce n'est pas un Galway bis, ici, c'est un bijou qu'il faut mettre en valeur » explique Padraig Larkin, encore sous le charme des lieux.

• **Contact :**  
Villa Margaret  
Place de Kernevel  
56 260 Larmor-Plage  
09 53 16 37 79

### Des lieux repensés et baignés d'une odeur de tourbe

Les travaux pilotés par l'artisan Pete Shaw durant l'été ont redonné tout son lustre XIX<sup>e</sup> à la Villa, redévoilant moulures et bois ciselés. Récemment ajoutée, la cheminée diffuse une légère odeur de tourbe. « Cette odeur, ça rappelle le Connemara » glisse le publican.

Quant au nouvel arrière bar, il semble provenir tout droit de Dublin ou de Belfast. Un petit espace de snacking propose également différents produits

bretons (rillettes de poisson, saucissons et pâtés...). « La clientèle est très hétéroclite, mélange d'habités et de visiteurs. Ce qui fait que le lieu fonctionne ! Et l'on passe du salon de thé au pub au fil des heures de la journée » souligne Padraig Larkin. Sylvie, Mauranne et Pierre, dit « Mouche », composent l'ossature de l'équipe renforcée par des saisonniers l'été. Au printemps, la terrasse sera aménagée avec d'immenses parasols et du mobilier de standing. Et si le bar accueille régulièrement, mais sans l'annoncer, de petits groupes de musique (parfois irlandaise), la Villa Margaret restera un haut lieu du festival Jazz in Larmor.

## Kernével Nautic Un nouveau souffle pour le chantier

Situé boulevard Roger Le Port sur l'anse de Zanflamme, Kernével Nautic, souvent appelé « chantier Dubois » et fondé il y a près de 60 ans, a été repris depuis le 1<sup>er</sup> novembre dernier par deux associés, Clément Pougade et Vincent Fresnais.

« Notre objectif est d'élargir la palette de services proposé, au-delà de la fonction de stockage historique du site » précise d'emblée Clément Pougade en citant des prestations de mécanique, d'électronique, de gréement ou encore de stratification. Actuellement en construction dans l'un des bâtiments du chantier naval, un magasin de pièces détachées pour bateau, un 'shipchandler' dans le jargon nautique, ouvrira par ailleurs ses portes le 1<sup>er</sup> avril 2019, sous l'enseigne U Ship.

### Un réaménagement complet du site

Les premiers travaux ont permis de nettoyer le site du chantier et d'en supprimer l'ancienne clôture, avant l'installation d'un nouveau bardage. Les zones de stockage intérieures, actuellement sur terre battue, seront bitumées tandis qu'une nouvelle cale de mise à l'eau a été créée. Pour proposer des allers/retours 3 jours aux plaisanciers afin de caréner, Kernével Nautic a fait l'acquisition d'un Parklev de 15 tonnes. Grâce à cet outil, des catamarans peuvent être sortis de l'eau.

• **Contact :**  
02 97 65 55 72  
www.kernevelnautic.fr  
info@kernevelnautic.fr



Clément Pougade et Vincent Fresnais

# Le département va s'engager pour l'attractivité touristique de la commune



**Brigitte Mélin**  
Première adjointe et adjointe culture, communication, tourisme et associations culturelles

La ville de Larmor-Plage fait partie des 4 dernières collectivités retenues par le Conseil départemental du Morbihan en vue de signer un contrat d'attractivité touristique. D'une durée de 4 ans, ce contrat permettrait à la commune de voir ses projets à vocation touristique subventionnés par le département.

« Ce dispositif départemental vise à réunir l'ensemble des acteurs du territoire pour mener à bien des actions d'aménagement, de mise en valeur et de communication » explique Brigitte Mélin, conseillère départementale et première

adjointe chargée notamment de la communication et du tourisme. « Il s'agit pour le département d'accompagner le programme d'investissement municipal qui permettra de renforcer notre potentiel touristique ».

## Un plan d'investissements d'environ 4 millions d'euros

Parmi les dépenses éligibles, le département retient notamment la protection et la valorisation des sites naturels, la requalification des aménagements urbains, la création d'équipements à vocation touristique...

Pour déterminer le plan d'actions associé à ce contrat, la commune s'appuie sur l'expertise du cabinet Protourisme. Une première phase de diagnostic a été menée fin 2018 (cf. encadré). Une stratégie est en cours de définition sur la base des besoins identifiés. Elle fait l'objet d'une réflexion collective menée avec les acteurs privés et publics du tourisme à Larmor-Plage. Le plan d'action sera arrêté au cours du printemps prochain.

Près de 4 millions d'euros d'investissements sur 4 ans sont envisagés par la municipalité dans le cadre de ce contrat, pour environ 750 000 € de subventions départementales.

## Réponses au questionnaire : de premiers retours très positifs

Au total, plus de 400 Larmorien et 23 professionnels du tourisme ont répondu au questionnaire diffusé avec le dernier magazine municipal. Disponible sur le site web de la commune, l'analyse des réponses par Protourisme a montré une perception très satisfaisante des Larmorien de leur commune et a permis d'identifier de premiers axes de travail.

### Pouvez-vous donner 3 adjectifs qui, selon vous, caractérisent Larmor-Plage ?



Sur une échelle de 1 à 10, comment évaluez-vous votre cadre de vie à Larmor-Plage ?

**8 / 10**

Une perception assez unanime des forces et faiblesses de la commune :

Pour vous, au niveau touristique, ses 3 principaux atouts/richesses sont...

- Citations**
- 297** 1 • Les plages, la mer, le littoral, la côte,...
  - 73** 2 • Les balades et chemins
  - 64** 3 • L'accès et la localisation

Et ses 3 principaux handicaps/faiblesses sont...

- Citations**
- 83** 1 • Le stationnement
  - 73** 2 • La circulation à vélo
  - 58** 3 • Le manque de commerces et boutiques

# Larmor-Plage labélisée station classée de tourisme

Des deux catégories créées par la loi de 2006 (commune touristique et station classée de tourisme), Larmor-Plage a obtenu la plus haute des distinctions. Ce nouveau label « station classée de tourisme » vient remplacer la qualification de station balnéaire obtenue par décret en février 2009 et qui n'existe plus aujourd'hui.

À travers ce classement décerné pour 12 ans, les pouvoirs publics reconnaissent les efforts accomplis par une collectivité pour structurer « une offre touristique adaptée et un accueil d'excellence ». Une cinquantaine de critères sont passés à la loupe concernant la qualité de l'accueil, les infrastructures à disposition ou encore le programme d'animations.

Dans cette démarche, la ville a reçu le soutien de Lorient Bretagne-Sud Tourisme car ce sont les intercommunalités qui

disposent de la compétence « tourisme ». Le classement en catégorie 1 de l'office de tourisme communautaire situé à Larmor-Plage, obtenu début 2018 avec la « marque Qualité Tourisme™ », constituait par ailleurs un critère à respecter.

Les avantages associés à ce label sont nombreux tels que la dérogation au repos dominical, une dotation globale de fonctionnement accrue, la taxe de séjour ou encore la possibilité d'accueillir un casino.



## Un nouveau site web pour le printemps 2019

Le service communication a lancé la refonte du site web de la ville, votée et budgétée en 2018. Adapté pour tous les types de supports (ordinateurs, tablettes et smartphones), ce nouveau site devrait être en ligne d'ici quelques mois.

La collectivité a engagé un budget de 30 000 € pour rénover son site web, afin de dynamiser son profil numérique, son e-administration (services administratifs accessibles en ligne) et sa palette d'informations en ligne. Après le lancement d'un marché à procédure adaptée, le prestataire retenu est la société CRÉASIT.

### Le citoyen larmorien « cœur de cible » du site

« Le nouveau site web sera un nouvel espace de services aux citoyens et aux usagers » précise Brigitte Mélin, première adjointe chargée notamment de la communication. « Notre cœur de cible est le citoyen larmorien. Il trouvera sur le site de nombreuses téléprocédures, des documents téléchargeables, des cartes interactives et de nombreuses informations pratiques sur la commune. » Ce site sera à la fois institutionnel, informatif, interactif et mettra également en avant les atouts de la ville grâce à de beaux visuels. Parmi les nouveautés attendues, il sera possible de s'inscrire à des newsletters thématiques, de suivre l'actualité en direct, de partager des informations sur ses réseaux sociaux via des passerelles, de consulter des

annuaires locaux (services municipaux, associations, commerces...).

En complément du site, une application mobile verra le jour. Au travers de cet outil de communication efficace et ciblé l'utilisateur aura accès à un panel de services du quotidien personnalisables. Un lien direct entre la mairie et le citoyen qui permettra aussi d'alerter et de signaler en temps réel.

#### • Contact :

Service communication, événements  
et vie associative  
communication@larmor-plage.com  
02 97 65 55 47

[www.larmor-plage.com](http://www.larmor-plage.com)





## Inscription au recensement citoyen, obligatoire à 16 ans !

Dans les trois mois qui suivent son 16<sup>ème</sup> anniversaire, un jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. C'est une première étape avant la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), elle aussi obligatoire.

- **Où s'adresser**

À l'accueil de la mairie

- **Pièces à fournir**

- Carte nationale d'identité française (ou tout autre document prouvant la nationalité française)
- Livret de famille
- Justificatif de domicile

## Demandes d'actes d'état-civil : la délivrance est gratuite

Certaines démarches nécessitent la production d'actes d'état-civil (actes de naissance, de mariage, de décès) ou du livret de famille. La délivrance de ces actes est gratuite. Rendez-vous sur le site internet de la ville de l'acte d'origine.

- **Attention**

Plusieurs sites internet proposent de vous aider pour l'obtention de vos actes d'état-civil. Ces sites sont payants et non officiels.

## Les démarches d'obtention de carte d'identité et de passeport

### Gagner du temps avec la pré-demande en ligne

A faire sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS), pour réduire le temps d'attente en mairie.

Prendre rendez-vous auprès d'une des mairies suivantes : Lorient, Lanester, Plœmeur, Guidel, Quéven.

Lors du rendez-vous, se présenter avec son numéro de pré-demande ainsi que les pièces demandées.

Attention, les délais de prise de rendez-vous et d'obtention du titre se sont rallongés. Pensez-y pour les examens et les prochaines vacances.

## Les élections européennes : pensez au vote par procuration

### Les prochaines élections auront lieu le dimanche 26 mai 2019

Si vous avez prévu d'être absent pour ce scrutin, car il n'y aura qu'un tour...

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour du vote de se faire représenter par un électeur inscrit dans la même commune que lui.

La démarche s'effectue auprès du commissariat, de la gendarmerie et auprès du tribunal d'instance de Lorient, avec l'état-civil complet et l'adresse du mandataire.

Cette démarche peut se faire dès maintenant et dès que possible !

## Aides financières pour les jeunes larmorien

### Écoles de musique de Lorient et de Plœmeur :

des aides financières peuvent être obtenues pour l'inscription des jeunes larmorien de moins de 18 ans. La ville de Larmor-Plage participe à hauteur de 30 % des tarifs pratiqués par les écoles de Plœmeur et de Lorient. Un abattement de 40 % est appliqué à partir du second enfant.

- **Modalités**

Transmettre la facture acquittée + RIB au service financier de la mairie de Larmor-Plage. Aucune participation ne pourra être accordée en cas d'abandon en cours d'année, et la mairie n'accorde pas de participation pour les inscriptions aux pratiques collectives.

### Et pour les séjours linguistiques...

La ville de Larmor-Plage propose une aide aux familles pour les séjours linguistiques. Une subvention destinée aux élèves larmorien des classes secondaires pour des voyages culturels et linguistiques d'un montant de 52 €.

- **Modalités**

Transmettre une attestation de participation au séjour (à demander à l'organisme) + RIB au service financier de la mairie de Larmor-Plage. Une seule participation par an et par enfant.

# Ciné-conférence

## Connaissance du monde

### Aux sources du Nil

#### Le concept

À l'écran : un film, sur scène : l'auteur.

Au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, les explorateurs Richard Burton et John Speke s'affrontent pour découvrir l'énigme géographique des sources du Nil.

À cette époque, le Nil est navigable jusqu'à Gondokoro, au nord de l'Ouganda. Au-delà, la région ne peut être visitée qu'à pied, en traversant de vastes régions où les trafiquants d'esclaves et autres bandits règnent en maîtres.

Ce film est un voyage au cœur des sources du Nil Blanc, entre les rives du lac Victoria et les pentes des Montagnes de la Lune, au gré des chuchotements des personnages célèbres qui les ont explorées.

# 13

mars

14h30

#### • Salle des Fêtes

Plein : 6€ Réduit : 3€  
Billets disponibles en prévente  
au service culturel  
02 97 84 26 33  
culture@larmor-plage.com



**Brigitte Mélin**  
Première adjointe et adjointe  
culture, communication, tourisme  
et associations culturelles



Réalisation : Caroline Rliegel

## Concert Les Whoops

Elles sont quatre. Elles sont chanteuses, instrumentistes, venues d'horizons différents ; de la musique classique aux musiques actuelles, elles sont passionnées de jazz.

Elles sont unies par l'amitié, l'amour du rythme, du swing et de la voix. Les Whoops interprètent un répertoire varié et toujours jazzy (Duke Ellington, Rose Parker, Marylin Monroe...).

Elles forment un ensemble vocal tonique qui saura vous séduire en vous entraînant dans une ambiance feutrée, détonante et « So Sweet ».

# 23

mars

16h

#### • Médiathèque

Entrée libre, dans la limite des places disponibles  
02 97 84 26 50 - mediatheque@larmor-plage.com



## 11<sup>ème</sup> festival de films Pêcheurs du monde

La 11<sup>ème</sup> édition du festival de films « Pêcheurs du Monde » se déroulera du lundi 25 mars au dimanche 31 mars, à Lorient et dans plusieurs communes du Morbihan.

Cette édition menée par un nouveau président, Jacques Chérel et une nouvelle équipe, est toujours au cœur des actualités qui secouent notre planète, avec la mer comme approche et le cinéma comme vecteur pour changer les regards...

Le festival de films « Pêcheurs du Monde » est un rendez-vous unique pour découvrir en images d'autres regards sur l'Homme et la mer.

Pour la quatrième année consécutive, c'est l'escale de Larmor-Plage qui ouvre le bal du festival avec deux projections sur le thème « Pêcheurs du Monde ».

# 25

mars

18h

#### • Salle des Fêtes

Entrée libre, 18h

#### • Renseignements

Festival Pêcheurs du Monde  
50, cours de Chazelles  
56 100 Lorient  
09 54 12 03 34  
festivalpecheursdumonde@gmail.com

#### Deux projections à Larmor-Plage :

- Swiss Coast - D'Andrea Pellerani - Pays-Bas - 30'
- Le pays aux pieds d'argile - De Nicolas Ploumpidis - France - 52'



• Parc de l'Océan  
 Tarif : 2 €, gratuit pour les moins de 12 ans.  
**Union Sportive des Goélands**  
 06 07 48 62 88  
 brocantegoelands@gmail.com

4  
 et  
 5  
 mai

## Brocante vide-greniers de l'US Goélands

Le traditionnel vide-greniers-brocante organisé par l'Union Sportive des Goélands fêtera cette année son 29<sup>ème</sup> anniversaire et se tiendra samedi 4 et dimanche 5 mai de 8h à 18h, au Parc de l'Océan à Larmor-Plage.

Cet événement, qui doit rassembler 250 exposants, est un rendez-vous incontournable pour les brocanteurs de Bretagne et d'ailleurs.

L'occasion de chiner objets vintage, vieux vinyles, vêtements, mobiliers, vaisselle... tout en déambulant face à la mer entre les allées à la recherche de la perle rare.

Cet événement permettra d'aider les jeunes footballeurs de l'US Goélands de Larmor-Plage dans leurs frais de déplacement et de tenues.

Toute personne désireuse de rejoindre l'équipe des bénévoles est la bienvenue !

6 et 7  
 avril

## Festival du jeu Larmor'PION

À la suite du succès de ses 5 éditions précédentes, dont la dernière qui a accueilli plus de 1 700 visiteurs, un nouveau week-end festif s'annonce.

Larmor'Pion organise donc la 6<sup>ème</sup> édition de son Festival du Jeu afin de partager un moment ludique et convivial avec toutes les joueuses et tous les joueurs, amateurs ou experts, des environs. Jeux d'ambiance pour rire ensemble, jeux de cartes, de dés, de coopération ou jeux de stratégie... il y en aura pour tous les goûts.

De nombreux auteurs de renommée nationale ainsi que des éditeurs ont déjà confirmé leur venue, des rencontres avec des créateurs qui présentent leurs prototypes seront également proposées... Les visiteurs pourront découvrir de nombreux jeux avec l'aide des bénévoles qui seront présents durant tout le week-end.

« Ce festival est l'occasion de s'amuser, de faire des rencontres et de découvrir de nouveaux jeux. Les joueurs pourront participer au vote du Trophée de l'innovation en élisant le meilleur prototype du Festival. Ce sera l'occasion pour l'auteur gagnant d'aller présenter son jeu au Festival International des Jeux de Cannes et de tenter de remporter un contrat d'édition ! Cet événement est ouvert à tous, amis, familles, de 0 à 107 ans ! »

Sans oublier les tournois, l'initiation aux jeux de figurines, les ateliers, les sessions d'escape game et bien d'autres surprises encore...

• Salle des Algues

Entrée libre,  
 Samedi 6 avril à partir de 14h  
 Dimanche 7 avril toute la journée jusqu'à 18h.

• LARMOR PION

02 97 65 48 49  
 larmorpion@gmail.com



## Les animations du Comité des Fêtes

Spectacle de magie  
 Jarnac Magic Show

20  
 mars

Histoires magiques, tour du sac et de l'œuf, sculptures sur ballons, gags et participation active des enfants !

Le rendez-vous magique de la saison, avec « Jarnac Magic Show », un moment d'émerveillement et de surprises qui attendent les petits Larmorien.

• Salle des Fêtes

Entrée libre, 15h  
 Dans la limite des places disponibles.



21  
 avril

Chasse aux Œufs

Une chasse aux œufs de Pâques réservée aux petits Larmorien nés entre 2011 et 2015 (inclus), accompagnés d'adultes.

Après les inscriptions, qui se dérouleront entre 15h et 15h30 sur place, les enfants partiront à la chasse aux œufs dans le parc de Toulhars. Ceux-ci seront dissimulés dans les buissons, il s'agira de bien ouvrir l'œil.

Les œufs en plastique seront alors échangeables contre de délicieux chocolats de Pâques. Un sculpteur de ballons et une structure gonflable agrémenteront également cet après-midi festif.

Alors les enfants, Pâques ou pas cap ?

• Parc de Toulhars

Entrée libre, 15h30  
 Inscription à partir de 15h



# Exposition Printemps Photo Passion #13

du 30 au 1<sup>er</sup>  
mars mai

Avec le temps, 1<sup>ère</sup> édition en 2006, le « Printemps Photo Passion » de Larmor-Plage est devenu le rendez-vous annuel des photographes pratiquants ou sympathisants. (3500 visiteurs en 2018).

Pour cette 13<sup>ème</sup> édition nous conservons le même objectif, proposer une photographie éclectique dans le genre et dans la technique, en espérant pouvoir en faire bénéficier le plus grand nombre de visiteurs.

Environ 200 photographies exposées, 24 photographes – 18 à la Galerie de l'Hôtel de Ville, 6 à la Médiathèque - origine géographique Bretagne et au-delà. Près de la moitié expose pour la première fois à Larmor-Plage.

Vous trouverez des photographies réalisées en studio, des photographies de voyages, des photographies de rue, des photographies de notre environnement, des techniques anciennes : sténopé et cyanotype, entre autres.

En bonus cette année, 5 photographes font un focus sur l' Ouest Américain, chacun avec son regard et sa sensibilité.

Des visites scolaires sont organisées avec les écoles de Larmor-Plage et sont ouvertes à d'autres écoles ou groupes constitués sur demande.

Ces visites sont commentées par des photographes exposants.

- **Galerie de l'Hôtel de Ville de Larmor-Plage**

Du mercredi au samedi  
de 15h à 18h  
Dimanche  
de 10h à 13h et de 15h à 18h  
Lundi 22 avril  
de 15h à 18h

- **Médiathèque**

Horaires d'ouverture.



- **Commissaires d'exposition :**  
Jean-Philippe Canard, Christian Belleux,  
Bernard Combe
- **Administratif et Communication :**  
Nicole Thieffry
- **Contact exposition :**  
jeanphilippecanard@gmail.com  
06 18 17 38 21

- **Ville de Larmor-Plage**  
Service communication,  
événements et vie associative  
02 97 84 26 33  
culture@larmor-plage.com

# Agenda



MARS ▶ MAI 2019

## > MARS

### DU 1<sup>ER</sup> AU 28 MARS EXPOSITION STEVEN MAZÉ

Peintures  
Médiathèque

### DIMANCHE 3 MARS RENDEZ-VOUS DES COLLECTIONNEURS

Organisé par l'ASCA  
Salle des Algues, de 9h à 18h  
Tarif : 1,5 €



### THÉÂTRE LE PROMENEUR D'ALEP

Organisé par l'Amicale Laïque  
Salle des Fêtes, 17h  
Tarifs : 8 € et 3 €

### LUNDI 4 MARS DON DU SANG

Salle des Algues, de 10h à 12h30 et de  
15h à 18h30

### MERCREDI 13 MARS CONNAISSANCE DU MONDE CINÉ-CONFÉRENCE

Aux sources du Nil  
Salle des Fêtes, 14h30  
Tarifs : 6 € et 3 €



### SAMEDI 16 MARS SOIRÉE DE LA SAINT-PATRICK

Organisé par le comité de jumelage  
Youghal / Larmor-Plage  
Salle des Algues, 19h30  
Tarif : 26 €

### DIMANCHE 17 MARS VIDE DRESSING

Organisé par l'Amicale Laïque  
Salle des Algues, de 9h à 18h  
Tarif exposant : 15 €, espace à réserver  
Tarif : 1 €



### DIMANCHE 17 MARS RÉGATE AVIRON

Organisé par le CNL  
Plage de Kerguelen

### MARDI 19 MARS CONCOURS DE PÉTANQUE

Triplette vétérans  
Pointe de Toulhars, 14h

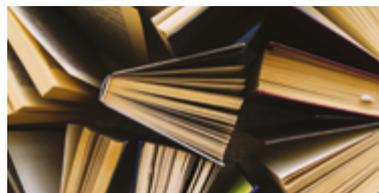
### MERCREDI 20 MARS SPECTACLE DE MAGIE POUR ENFANTS

Organisé par le Comité des Fêtes  
Salle des Fêtes, 15h



### SOIRÉE LIVRES

Médiathèque, 18h  
Sur inscription dans la limite des places  
disponibles



### SAMEDI 23 MARS CONCERT DE JAZZ : LES WHOOPS

Médiathèque, 16h  
Dans la limite des places disponibles



### THÉÂTRE LA COLONIE

Organisé par Les Clameurs de l'Estran  
Salle des fêtes, 20h30

### LUNDI 25 MARS CINÉMA FESTIVAL PÊCHEURS DU MONDE

Salle des Fêtes, 18h



### VENREDI 29 MARS ATELIER COUTURE

Médiathèque, 10h  
Sur inscription, réservé aux abonnés



### DU 30 MARS AU 1<sup>ER</sup> MAI EXPOSITION PRINTEMPS PHOTO PASSION

Galerie de l'Hôtel de ville  
Du mercredi au samedi de 15h à 18h  
Le dimanche de 10h à 13h et de 15h à 18h  
Le lundi 22 avril de 15h à 18h  
Médiathèque  
Mardi de 14h à 18h  
Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h  
Jeudi de 10h30 à 12h30  
Vendredi de 14h à 18h  
Samedi 10h à 12h et de 14h à 17h

### DIMANCHE 31 MARS THÉ DANSANT

Organisé par le Comité des Fêtes  
Salle des Algues, 14h30  
Tarif : 12 €



## > AVRIL

### SAMEDI 6 & DIMANCHE 7 AVRIL FESTIVAL DU JEU LARMOR'PION

Organisé par Larmor'Pion  
Salle des Algues  
Samedi de 14h à 22h  
Dimanche de 10h à 18h



### TROC NAUTIQUE

Port du Kernevel

### DIMANCHE 7 AVRIL ROULEAUX DE PRINTEMPS

Organisé par la ville de Larmor-Plage  
Plage de Port-Maria, à partir de 14h30

**MARDI 9 AVRIL**  
**CONCOURS DE PÉTANQUE**

Triplette vétérans  
Pointe de Toulhars, 14h

**MERCREDI 10 AVRIL**  
**HISTOIRES POUR PETITES OREILLES**

Médiathèque, 11h  
Dans la limite des places disponibles

**VENDREDI 12 AVRIL**  
**ATELIER DESSIN POUR ENFANTS AVEC LAURENT RICHARD**

Médiathèque, 10h  
Sur inscription, réservé aux abonnés



**SAMEDI 13 AVRIL**  
**RANDONNÉES VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE**

Organisé par Larmor Rando  
Départ de la salle des Algues, 14h  
Tarif : 5 €

**SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 AVRIL**  
**PÉTANQUE CHAMPIONNATS DU MORBIHAN**

Organisé par le Club de Pétanque  
Stade Ar Menez, le 13/04 à 14h et le 14/04 à 9h



**DIMANCHE 14 AVRIL**  
**LE CHŒUR SLAVA**

Église Notre-Dame, 17h  
Tarif : 10 €

**VENDREDI 19 AVRIL**  
**ATELIER RECUP' POUR ENFANTS**

Médiathèque, 10h  
Sur inscription, réservé aux abonnés

**SAMEDI 20 AVRIL**  
**MEETING ATHLETISME**

Organisé par Larmor Estran Athlétisme  
Stade An Arvor

**DIMANCHE 21 AVRIL**  
**CHASSE AUX ŒUFS**

Organisé par le Comité des Fêtes  
Parc de Toulhars, 15h30

**SAMEDI 27 AVRIL**  
**CONCERT CHŒUR «VOIX HUMAINES»**

Médiathèque, 16h  
Dans la limite des places disponibles



**DIMANCHE 28 AVRIL**  
**CONCOURS HIPPIQUE DE SAUTS D'OBSTACLES**

Kerguelen équitation



> **MAI**

**MERCREDI 1<sup>ER</sup> MAI**  
**BRIN DE MUGUETS**

Organisé par le Comité des Fêtes  
Résidences autonomie de Kerderff et du Phare, 11h45

**DU 3 MAI AU 27 JUIN**  
**EXPOSITION DOMINIQUE HAAB-CAMON**

Peintures  
Médiathèque

**SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 MAI**  
**BROCANTE / VIDE-GRENIERS DES GOÉLANDS**

Organisé par l'US Goélands  
Parc de l'Océan, de 8h à 18h  
Tarif : 2 €



**LUNDI 6 MAI**  
**CITOYENNETÉ DON DU SANG**

Salle des Algues, de 10h à 12h30 et de 15h à 18h30

**DU 7 AU 12 MAI**  
**PEINTURE CONCOURS DE PEINTURE**

Organisé par les artistes de Larmor-Plage  
Salle des Fêtes, de 10h à 12h et de 15h à 19h

**MERCREDI 8 MAI**  
**CÉRÉMONIE ARMISTICE DE 1945**

Monument aux Morts, 11h

**DIMANCHE 12 MAI**  
**VENTE DE PRODUITS ISSUS DU COMMERCE ÉQUITABLE**

Organisé par l'équipe du CCFD-Terre Solidaire  
Marché de Larmor-Plage, 9h  
Salle des Fêtes, 17h



+

**THÉ DANSANT**

Organisé par le Comité des Fêtes  
Salle des Algues, 14h30  
Tarif : 12 €

**JEUDI 16 MAI**  
**PÉTANQUE GRAND PRIX DU KASINO**

Organisé par le Club de Pétanque  
Pointe de Toulhars, 9h30

**SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 MAI**  
**EXPOSITION D'ART**

Organisé par les ateliers de l'ASCA  
Salle des Fêtes

**DIMANCHE 19 MAI**  
**GALA DE DANSES**

Organisé par l'ASCA  
Salle des Fêtes, 17h30

**JEUDI 23 MAI**  
**GOÛTER À LA RÉSIDENCE DE KERDERFF**

Organisé par le Comité des Fêtes  
Résidence autonomie de Kerderff, 15h

**SAMEDI 25 MAI**  
**THÉÂTRE REPRÉSENTATION DES ATELIERS DE L'ASCA**

Organisé par l'ASCA  
Salle des Fêtes, 14h pour les enfants et les adolescents et 20h pour les adultes

**DIMANCHE 26 MAI**  
**ÉLECTIONS EUROPÉENNES**

de 8h à 18h

+

**CONCOURS HIPPIQUE DE SAUTS D'OBSTACLES**

Kerguelen équitation



**SAMEDI 23 MARS**  
*Les Whoops*  
**Concert de Jazz**  
à 16h

Elles sont quatre. Elles sont chanteuses, instrumentistes, venues d'horizons différents ; de la musique classique aux musiques actuelles, elles sont passionnées de jazz. Les Whoops interprètent un répertoire varié et toujours jazzy (Duke Ellington, Rose Parker, Marilyn Monroe...). Entrée libre dans la limite des places disponibles.

**VENDREDI 29 MARS**  
*Atelier couture pour adultes*  
**De 10h à 12h**

L'atelier couture est un moment de partage des connaissances sur l'art de la confection et de la création. Au cours de cet atelier, les participants réaliseront un travail de couture. Sur inscription, réservé aux abonnés.

## MARS

**DU 1<sup>ER</sup> AU 28 MARS**  
*Exposition de peintures*  
**Steven Mazé**

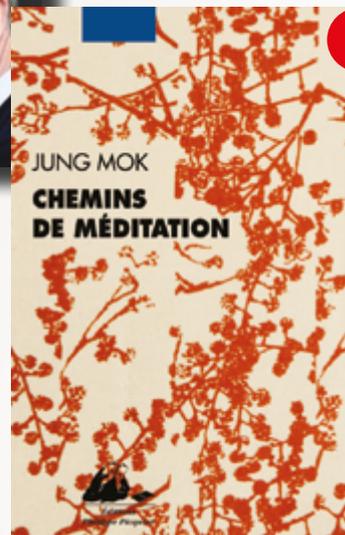
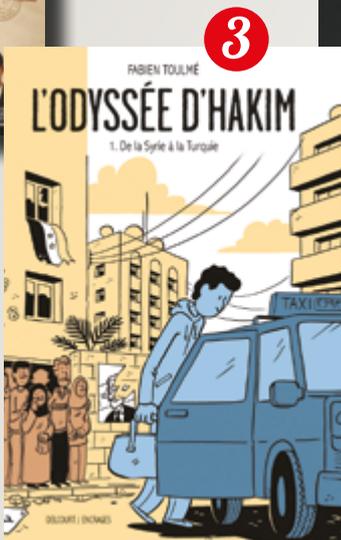
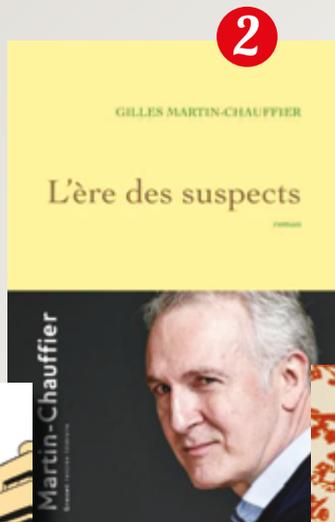
Steven Mazé est un artiste peintre breton, vivant et travaillant à Rennes. Il expose à la médiathèque ses tableaux sur le thème de la pêche et des poissons. Entrée libre.

**MERCREDI 20 MARS**  
*Soirée livres*  
à 18h

Cette soirée propose un temps de présentation et d'échange autour de livres. Les lecteurs qui le souhaitent pourront présenter un coup de cœur lors de cette soirée en s'inscrivant au préalable à la médiathèque. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

**DU 29 MARS AU 2 MAI**  
*Printemps photo passion*  
**Exposition**

Rendez-vous annuel des photographes pratiquants ou sympathisants.





Brigitte Mélin  
Première adjointe et adjointe  
culture, communication,  
tourisme et associations  
culturelles

VENDREDI 12 AVRIL

### Atelier dessin pour enfants

Avec Laurent Richard

De 9h30 à 12h30

Laurent Richard est illustrateur pour la presse et l'édition jeunesse (Flammarion, Milan, Bayard).

À partir de 5 ans, sur inscription, réservé aux abonnés.



SAMEDI 27 AVRIL

### Chœur voix humaines

à 16h

Rencontre musicale autour de textes du livre, «La vie des gens», de François Morel.

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

## AVRIL

MERCREDI 10 AVRIL

### Histoires pour petites oreilles

à 11h

Séance de contes pour les petits. Un moment privilégié où les enfants sont invités à écouter ensemble des histoires sorties d'albums illustrés.

À partir de 3 ans, entrée libre dans la limite des places disponibles.

VENDREDI 19 AVRIL

### Atelier récup' pour les enfants

De 10h à 12h

L'atelier récupération a pour objectif de faire découvrir aux enfants le potentiel artistique de certains de nos objets usagés et de leur donner une seconde vie.

À partir de 8 ans, sur inscription, réservé aux abonnés.

## MAI

DU 3 MAI AU 27 JUIN

### Exposition de peintures

Dominique Haab-Camon

C'est un autodidacte qui se consacre à plein temps à sa passion, la peinture.

## 1 Le Cercle littéraire de Guernesey

De Mike Newell, DVD, 2018

Londres, 1946. Juliet Ashton, une jeune écrivaine en manque d'inspiration reçoit une lettre d'un mystérieux membre du Club de Littérature de Guernesey créé durant l'occupation. Curieuse d'en savoir plus, Juliet décide de se rendre sur l'île et rencontre alors les excentriques membres du Cercle littéraire des amateurs d'épluchures de patates dont Dawsey, le charmant et intrigant fermier à l'origine de la lettre. Leurs confidences, son attachement à l'île et à ses habitants ou encore son affection pour Dawsey changeront à jamais le cours de sa vie.

Adapté du célèbre roman *Le Cercle littéraire des amateurs d'épluchures de patates*, ce film émouvant nous fait découvrir un volet souvent méconnu de l'Occupation nazie dans les îles anglo-normandes.

## 2 L'ère des suspects

De Gilles Martin-Chauffier, Grasset, 2018

Pour son huitième roman, Gilles Martin-Chauffier choisit pour cadre une banlieue proche de Paris, une « zone sensible » minée par le chômage, la délinquance et le trafic de drogue. Là, un adolescent d'origine algérienne est retrouvé mort dans un terrain vague et on apprend très vite qu'un jeune gardien de la Paix l'a poursuivi la veille. Tout semble indiquer que ce dernier n'y est pour rien mais qu'importe, ce qui compte c'est de tout faire pour que la banlieue ne s'embrase pas. Et pour cela les théories s'affrontent : faut-il médiatiser l'affaire ou au contraire l'étouffer ? On assiste alors à la « comédie du pouvoir » : l'Élysée s'en mêle mais aussi des ministres, le maire, des journalistes, des avocats. Tous ces puissants se moquent de la douleur des familles ou de retrouver le vrai coupable, ce qui compte c'est pour chacun d'utiliser ce fait divers pour faire avancer au mieux sa carrière personnelle.

Ce thriller politique, écrit avec intelligence et brio, présente une peinture sans concession de notre monde et surtout de ses élites qui ne voit plus cette partie de la population, ces « laissés pour compte ». Gilles Martin-Chauffier met en scène une société plus que jamais fracturée : la France des puissants face à celle des banlieues.

## 3 L'odyssée d'Hakim T1 - De la Syrie à la Turquie

De Fabien Toulme, BD, 2018

Hakim, 30 ans est Syrien. Ce jeune homme, aîné de 9 enfants, passionné de plantes, possède une pépinière qui lui assure une vie confortable. Malheureusement, le gouvernement contrôle absolument tout, n'hésitant pas à extorquer de l'argent aux entreprises ou à réquisitionner des biens. En 2011, Hakim va être le témoin involontaire des premières manifestations à Damas, se faire arrêter et torturer par la police secrète. Suite à ça, il va tout quitter pour sauver sa vie.

Fabien Toulme nous livre le témoignage d'une famille qui a traversé l'enfer pour survivre.

## 4 Chemins de méditation

De Jung-Mok, Picquier, 2018

Ce livre, écrit par une moniale bouddhiste, propose de méditer sur les émotions que nous ressentons au quotidien et sur les expériences de notre vie. En plus des exercices, l'auteur conseille les lecteurs, à travers notamment de courtes histoires.

Un livre qui permet de s'ouvrir, de voir le monde autrement et de trouver des remèdes à certains maux de la vie.

# BAIGNADE PRINTANIÈRE COLLECTIVE

## ROULEAUX DE PRINTEMPS

DIMANCHE  
7 AVRIL 2019

PLAGE DE PORT-MARIA

14H30

DANSES TAHITIENNES / ZUMBA  
T-SHIRTS, CREPES & BOISSONS OFFERTS  
A TOUS LES PARTICIPANTS



Larmor-Plage

INSCRIPTIONS SUR PLACE À PARTIR DE 14 H OU SUR [WWW.LARMOR-PLAGE.COM](http://WWW.LARMOR-PLAGE.COM)